

Débat > Sécurité urbaine

Point de vue

La sanction, le meilleur rempart contre la délinquance

LEMONDE.FR | 23.07.10 | 15h18 • Mis à jour le 23.07.10 | 15h33

Eric Ciotti, député des Alpes-Maritimes et secrétaire national de l'UMP en charge des questions de sécurité

Les actes d'une rare violence qui viennent de se dérouler à Grenoble et dans la vallée du Cher doivent, plus que jamais, conforter le gouvernement dans sa politique de fermeté engagée depuis plus de huit ans pour combattre la délinquance.

Ces événements constituent la riposte d'une criminalité organisée déstabilisée par les coups de boutoirs assés par la politique du ministre de l'intérieur, [Brice Hortefeux](#).

Il est pour autant extrêmement choquant de constater que ces flambées de violence sont désormais rangées sous la qualification de *"représailles"* à l'égard des forces de l'ordre.

L'inversion des valeurs, que sous-tendent ces propos, est symptomatique d'une inadmissible dérive.

Certes la mort d'un homme est un événement d'une extrême gravité, certes une mère meurtrie par la disparition de son fils peut se laisser aller à des propos excessifs. Mais la teneur de ce qui a été dit, à Grenoble, révèle un état d'esprit déviant. Que chacun en juge : *"les flics ont déconné, et ça va aller très loin"* ! Qui a vraiment *"déconné"* ?

Car il ne faut s'y tromper, un criminel multirécidiviste, armé d'un fusil automatique, muni d'un gilet pare-balles ne dissimule que peu ses intentions.

Les policiers et les gendarmes n'ont eu d'autres choix que de faire usage de leur arme pour se défendre, mais surtout défendre notre société. Il ne faut jamais oublier qu'ils sont les seuls dépositaires de "la violence légitime" au service de nos libertés. Ils exercent avec courage et détermination un métier extrêmement difficile confrontés chaque jour à des situations complexes.

Les forces de l'ordre doivent inspirer le respect plutôt que la haine ou le soupçon. Or en 2008, 25 000 outrages ou insultes à l'encontre de policiers ou de gendarmes ont été enregistrés, 12 800 agressions physiques, 62 tentatives d'homicides et 21 morts dans l'exercice de leur

fonction. Nul n'a oublié l'émotion nationale ressentie après l'assassinat d'Aurélié Fouquet à Villiers-sur-Marne en mai dernier.

Et pourtant, sous couvert d'un angélisme coupable, certains vont tenter de justifier l'injustifiable. En la matière, la gauche porte une lourde responsabilité. Jamais en retard d'un discours bêtement démagogique sortant sa panoplie d'explications qui se veulent des excuses à des actes inexcusables ; le chômage, la crise économique, la déscolarisation...

Face à cette violence, les dirigeants socialistes appellent aujourd'hui de leurs vœux un "Grenelle de la sécurité". On croit rêver ! Cette proposition grotesque et ridicule est totalement déconnectée des réalités.

LA FORCE DE LA SANCTION

La lutte contre la délinquance se gagnera dans la rue et certainement pas dans les salles de colloque.

La seule réponse sociale ne sera jamais pertinente en ce domaine. Au contraire, ces derniers débordements tendent à démontrer une perte de repères. Non seulement la règle est bafouée mais elle est très souvent méconnue.

L'autorité, la responsabilité et le respect sont des valeurs depuis trop longtemps altérées. Il faut aujourd'hui les réhabiliter pour gagner la bataille contre la délinquance.

Face à la violence, la sanction et la responsabilisation s'imposent comme seules réponses.

L'exemplarité de la sanction constituera toujours la première des préventions. Tout manquement, tout acte de violence verbale ou physique doit faire l'objet d'une sanction juste mais ferme. Son effet dissuasif peut endiguer de nombreux phénomènes. C'est le prix de la paix sociale.

Responsabilisation ensuite, car la lutte contre ces dérives doit être l'affaire de tous.

Il est urgent que les parents s'attèlent à l'éducation et à la surveillance de leurs enfants dont certains, pourtant mineurs sont aujourd'hui encore interpellés en pleine nuit pour caillassage. Il faut progresser très vite sur la nécessaire réhabilitation de l'autorité parentale. La proposition de loi que j'ai déposée et qui a été adoptée, en première lecture par l'Assemblée nationale, sur l'absentéisme scolaire est une première étape, qui permettra aux jeunes d'échapper à la loi de la rue.

Mais il faut aller plus loin. C'est la raison pour laquelle, le président de la République a souhaité que nous travaillons sur la responsabilité pénale parentale pour lutter plus efficacement contre le fléau de la délinquance des mineurs à la source de biens des maux de notre société.

Il est urgent aussi que l'école retrouve son rôle moteur dans l'apprentissage du respect de la règle collective vecteur du "vivre ensemble".

Il est urgent, enfin, que les magistrats punissent sans faiblesse et lourdement en garantissant une rapidité de jugement et une exécution réelle des peines.

Car le plus grand risque que nous courrons au-delà de ces faits dramatiques, ce serait de les banaliser, alors que face à la violence, la force de la sanction reste la meilleure réponse républicaine.

Eric Ciotti, député des Alpes-Maritimes et secrétaire national de l'UMP en charge des questions de sécurité